



La succession des politiques de Santé menées depuis plusieurs années par les différents gouvernements ont amené à une réduction du nombre de lits d'hospitalisation dans le Service Public Psychiatrique.

Cette diminution est avant tout basée sur une politique économique et non une politique de soins de qualité défendue par le personnel soignant hospitalier, tant en Psychiatrie qu'au sein des hôpitaux généraux. L'anticipation de l'état de crise actuel n'a pas été entendue par les pouvoirs publics et les autorités de tutelle qui ont continué d'asphyxier l'Hôpital public, et le CHS de St-Ylie-Dole n'a pas fait exception.

L'Hôpital Public de St-Ylie doit faire face à une demande de soins en permanente augmentation alors qu'en parallèle l'ARS impose toujours plus d'économies.

Ainsi, les équipes ont vu se réduire le nombre de lits d'hospitalisation complète (fermeture d'unités de soins pour patients au long cours).

De plus, en raison :

- D'un équipement médico-social insuffisant,
- D'une politique de la Ville ne permettant pas un logement accessible aux patients de psychiatrie,
- De solutions d'aval d'hébergement en nombre insuffisant,

De nombreux lits sont occupés par des patients démunis de solution de sortie.

Les services de l'hôpital psychiatrique peinent donc à admettre l'ensemble des demandes de soins.

Au vu de cette problématique, et à l'opposé des attentes des équipes médicales et paramédicales, nous voyons arriver dans l'offre de soins publique un établissement privé à but lucratif, La Clinique privée du Val Dracy de Chalon-sur-Saône.

Cette dernière, par l'opportunité de locaux proposés par le CHG de Lons le Saunier, élabore le projet d'ouverture d'unités d'hospitalisation complète à hauteur de 36 lits pour y admettre les « patients en débord », (et sous mode de placement libre comme sans consentement), que le CHS de ST-Ylie-Dole ne peut accueillir.

L'USP, la CGT et FO, réunis en intersyndicale, s'insurgent contre ce projet et s'opposent fermement à l'arrivée d'une clinique psychiatrique privée à but lucratif dans le service public.

Cette installation vient à l'encontre des valeurs défendues par l'ensemble des personnels du CHS de St-Ylie - Dole, fortement attachés à la notion de service public de Santé.

L'USP, la CGT et FO, réunis en intersyndicale redisent leur attachement aux notions de sectorisation et de service publique qui doit être accessible à tous et toutes sur un même territoire de santé en dehors de toute intervention du système privé à but lucratif. S'adresser au service privé doit ressortir d'un choix personnel, mais pas d'un choix par défaut.

L'USP, la CGT et FO, réunis en intersyndicale exigent de la part de la direction du CHS de St-Ylie-Dole et de l'ARS de Franche-Comté un positionnement en faveur d'un service public exclusif, garantissant des soins de qualité, identiques pour tous, dès lors qu'on lui en donne les moyens, et non un transfert progressif de l'hospitalisation publique vers le secteur privé où le soin sert avant tout à dégager des profits pour les actionnaires et à faire payer davantage les patients.

La Psychiatrie Publique n'est pas à vendre

Les Hôpitaux ne sont pas des entreprises

Les patients ne sont pas des marchandises